

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.  
Les manuscrits non insérés seront rendus.

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.  
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

**PARTIE NON OFFICIELLE**

## Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

### Fête de la Saint-Albert

Par un ciel d'une pureté incomparable, par une température idéale, a été célébrée cette année la Saint-Albert. Aussi, plus que jamais, est-ce avec un entrain général et une sincère allégresse que la population monégasque et tous les habitants de ce pays ont fêté l'heureux anniversaire de notre bien-aimé et Auguste Souverain.

Dès vendredi soir et pendant toute la journée du lendemain 15 novembre, l'animation des rues et des avenues, brillamment pavées, n'a cessé d'être considérable, augmentée qu'elle était par la foule des étrangers venus de toutes les villes voisines pour admirer les merveilleuses décorations publiques et prendre part aux réjouissances.

Suivant une charitable coutume, une large distribution de secours, présidée par M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco, a été faite aux indigents, la veille de la fête princière, à la Mairie. La soirée de vendredi a été également marquée par le pavoiement et la superbe illumination de Monaco et de la Condamine, par un beau feu d'artifice tiré sur l'esplanade de la Batterie et par une retraite aux flambeaux, organisée par la Société Philharmonique, avec le concours de la compagnie des Sapeurs-Pompiers et les membres de la Société de Gymnastique l'Etoile. Le Palais, avec ses lignes architecturales dessinées en lignes flamboyantes, l'Hôtel du Gouvernement, tous les monuments publics, les établissements d'instruction et les maisons particulières de la Principauté rivalisaient d'éclat dans leurs illuminations.

Samedi matin, toutes les autorités civiles et militaires en uniforme, les membres du Corps Consulaire et une affluence nombreuse de notabilités et de population ont assisté au *Te Deum* solennel, à la Cathédrale. De l'Hôtel du Gouvernement, le cortège officiel, ayant à sa tête S. Exc. M. le Gouverneur Général, s'est rendu à l'église métropolitaine où arrivait, d'autre part, le cortège des membres du Tribunal Supérieur et de la Justice de Paix, ainsi que les officiers ministériels en robe. La grand'messe a été célébrée par M<sup>re</sup> Guyotte, Vicaire capitulaire, assisté du Chapitre et de tout le clergé de la Principauté, tandis que les compagnies des Gardes et des Carabiniers faisaient le service d'honneur. Une fort belle messe en musique composée par M. F. Bellini, maître de chapelle, a été chantée, sous son habile direction, par la Société Chorale l'Avenir, avec accompagnement des orgues et de l'orchestre.

Le cortège s'est rendu, à l'issue du service religieux, sur la place du Palais, où a eu lieu la revue des Gardes d'honneur et des Carabiniers sous les ordres de M. le colonel comte de Christen, commandant supérieur. Le défilé, qui a permis de remarquer la belle tenue des hommes, a été exécuté avec beaucoup de précision.

Après la revue, S. Exc. M. Olivier Ritt a regagné avec les Fonctionnaires l'Hôtel du Gouvernement où, comme chaque année, il a offert, à midi et demi, un grand banquet auquel avaient été invités le corps consulaire, les principales autorités ecclésiastiques, civiles et militaires, le corps judiciaire, les membres de l'Ordre de Saint-Charles présents dans la Principauté et quelques notabilités locales.

Au dessert, Son Excellence a prononcé le discours suivant, dont les principaux passages ont été soulignés par d'unanimes applaudissements :

Messieurs,

Nous sommes tous attachés à une même œuvre, la prospérité de la Principauté. A ce titre, en relations continues depuis plusieurs années, nous avons eu si nombreuses occasions de nous connaître et d'échanger nos sentiments, que peu de mots suffisent pour nous comprendre et pour confondre nos vœux, lors des réunions telles que celle de ce jour. Pour ma part, cette fête renouvelle une grande joie, en me donnant le devoir de vous exprimer, au nom de l'Auguste Souverain de ce pays favorisé du ciel, les remerciements et les félicitations qui vous reviennent si justement pour le concours prêté par chacun de vous.

Pour commencer par nos hôtes du dehors, je vous prie, Messieurs du Corps Consulaire, en m'adressant au distingué commandeur M. Simondetti, de croire que le Gouvernement monégasque apprécie à leur haute valeur l'entente des affaires, l'esprit conciliant et la courtoisie de la forme, qui facilitent notre tâche, et que bien sincères sont les vœux que forme notre Prince pour la prospérité de vos nations respectives, pour le bonheur de Leurs Familles Souveraines.

Aux nombreux et dévoués représentants des diverses administrations de la Principauté, de la Maison de Son Altesse, de la Magistrature, du Clergé, de la Mairie, du Corps des officiers, de l'Instruction publique, de la Sûreté, des Finances, des Travaux, des Services hospitaliers et de Bienfaisance et des Sociétés, notamment la plus militante (à qui nous devons la brillante organisation de nos fêtes), je suis l'interprète de la pensée Souveraine en disant que les efforts de chacun sont l'objet d'une légitime satisfaction.

Aussi ont-elles été nombreuses encore cette année les distinctions accordées.

Ont été nommés chevaliers de l'Ordre de Saint-Charles : M. Moch, conseiller privé, pour l'organisation du onzième Congrès universel de la Paix, à laquelle l'avaient préparé des années de lutte ardente pour la pacification générale ;

M. Delefortrie, l'habile et distingué inspecteur des travaux d'architecture, pour la construction du nouvel hôpital et les superbes plans du Musée Océanographique ;

M<sup>me</sup> de Marestan, supérieure de l'Hôtel-Dieu, pour l'installation du nouvel hôpital ; deux des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et le principal agent de cet établissement, M. Maurin, ont reçu des médailles d'honneur de première classe pour leur dévouement ;

M. le docteur Colignon, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, organisateur du nouvel hôpital, a été promu officier de l'Ordre dont il était chevalier depuis bien des années ;

La décoration de Saint-Charles a été remise à M. Jehin, au talent hors de pair, à la direction magistrale, pour les merveilleuses auditions des génies de la musique ;

Comme M. Gunsbourg a été distingué pour les plus ingénieuses et impressionnantes adaptations qui sont en train de faire le tour de l'Europe ;

M. le lieutenant Lacombe a été également nommé chevalier, en récompense de plus de vingt années de service dans la vaillante compagnie des sapeurs-pompiers ;

Vingt-sept ans de consulat au Havre ont valu la même décoration à M. Chégarey ;

M. Adolphe Blanchy, le sympathique et dévoué membre de la Commission communale, vient d'être nommé au même grade, après vingt-cinq années de service au secrétariat des Commandements.

Enfin, la promotion au grade de commandeur est venue récompenser M. le Conseiller privé Bernich de son long et utile dévouement et de l'accomplissement des plus délicates missions.

Messieurs, si nous devons être encouragés par ces témoignages de la bienveillance du Prince qui préside aux destinées du pays, nous avons tous motifs aussi de nous féliciter d'assister et de prendre part au développement chaque jour plus marqué des ressources locales, à la mise en œuvre des moyens sans cesse nouveaux pour rehausser le renom Monégasque.

Par les soins donnés à l'enseignement public, par des manifestations artistiques devenues partout célèbres, par la multiplicité de grands travaux de voirie, d'hygiène, de construction de splendides édifices, par la fondation de l'hôpital modèle inauguré cette année et d'un musée appelé à un avenir exceptionnel, par l'entreprise du port désiré depuis des siècles, la Principauté mérite d'attirer l'attention et de recueillir les sympathies des juges éclairés qui mesurent l'importance d'un pays à l'ampleur de sa sphère d'action et non pas à l'étendue de son territoire.

La même volonté supérieure, qui a conçu et fait exécuter ces projets, se révèle dans les travaux personnels de notre Prince, qui, depuis plus de vingt années, se consacre aux explorations les plus intéressantes, fertiles en découvertes imprévues, dans un domaine pour ainsi dire sans limite. C'est à cette réputation spéciale que la Principauté doit d'avoir été choisie comme lieu de réunion de congrès universels abordant les plus vastes questions. Après le Congrès de l'Association pour la protection de la propriété littéraire et artistique, nous avons eu le premier Congrès de l'Association internationale de la Marine, et, cette année, le onzième Congrès universel de la Paix, suivi d'une Conférence internationale de la Presse Médicale ; autant d'occasions de profiter ici de l'heureuse fortune d'entendre les sujets de l'ordre le plus élevé traités par des sommités du monde entier.

Il est impossible de ne pas rendre hommage à l'esprit d'initiative et à la hauteur de vue d'un Prince qui donne ainsi asile à toutes les discussions, appui à tous les progrès. Et, Lui-même, plein du sujet de ses études préférées, a résumé, sous une forme profondément attachante, dans un style vivement imagé, les renseignements précis, les souvenirs humoristiques, les pensées d'une philosophie originale que Lui inspirait sa vie de navigateur ; faisant ainsi, en même temps, œuvre de poésie, car c'est être poète, dans la plus complète et la plus noble acception de ce mot, que d'agir, de créer, de vulgariser la science, de poursuivre un but élevé, de chercher dans le travail et dans un milieu idéalement large, comme est la mer, de saines et fortifiantes émotions ; d'indiquer enfin à tous un généreux emploi des facultés intellectuelles et morales de l'homme ; exemple doublement précieux, quand cet homme est un Prince.

Messieurs, je vous propose de lever ensemble nos verres en l'honneur de Son Altesse Sérénissime le Prince Albert I<sup>er</sup> de Monaco.

Vive le Prince Albert !

Vive toute la Famille Souveraine !

De vives acclamations accueillent la péroraison et tous les convives se lèvent pour porter le toast à Son Altesse Sérénissime et à la Famille Souveraine.

M. le Commandeur Simondetti, Consul général d'Italie, prend ensuite la parole au nom du Corps Consulaire. A l'occasion de cette belle fête, il est heureux, dit-il, de renouveler à M. le Gouverneur Général les vœux que ses collègues et lui forment pour S. A. S. le Prince Albert. Il le prie, en outre, d'être leur interprète pour transmettre ces vœux sincères, et il exprime à Son Excellence de vifs remerciements pour la sollicitude et la courtoisie avec laquelle le Gouvernement Monégasque facilite les bons rapports et favorise la tâche du Corps Consulaire dans l'accomplissement de sa mission.

Après cette allocution, le banquet, qui a été magnifiquement servi, prend fin, et les invités se retirent après avoir remercié Son Excellence et lui avoir témoigné leurs regrets que l'état de santé de M<sup>me</sup> Olivier Ritt les prive d'aller lui présenter leurs respectueux hommages.

Les réjouissances populaires, portées au programme officiel que nous avons précédemment publié, ont eu lieu pendant toute la journée au milieu d'une vive et joyeuse animation. La fête organisée par la Société de Gymnastique, dans le terrain Radziwill, a été particulièrement réussie. Mais c'est surtout la fête de nuit de Monte Carlo qui, favorisée cette année par un temps merveilleux, a attiré et enthousiasmé la foule. L'illumination du Casino, de ses terrasses monumentales et de ses magnifiques jardins était féerique. Des arcs de triomphe éblouissants et de fort artistiques motifs décoratifs électriques, au milieu desquels scintillaient les armoiries et l'initiale du Prince, rehaussaient cette somptueuse ornementation, due à l'intelligente et généreuse initiative de l'Administration de la Société des Bains de Mer. Ajoutons que tous les beaux hôtels, tous les établissements particuliers ainsi que les villas de Monte Carlo et des environs avaient également pavoiisé et brillamment illuminé leurs façades.

Le grand feu d'artifice, tiré par le célèbre Pasquale Bajocchi, de Turin, a été digne de cette fête mémorable : les pièces en avaient été placées aux abords de la Porte-Neuve, en face de la tribune dressée sur le côté sud des terrasses du Casino. Dans cette tribune, avaient été invitées toutes les autorités et notabilités locales avec leurs familles. Un lunch, élégamment servi, a permis aux nombreux invités de féliciter et remercier l'Administration de la Société des Bains de Mer, et de lever leur verre en l'honneur de son digne président M. Camille Blanc, de son sympathique directeur général M. Georges Bornier et de ses habiles directeurs.

Le très beau concert, dirigé, sur le kiosque des terrasses, par M. Léon Jehin, qui remontait au pupitre à cette occasion, a clôturé fort artistiquement la série des réjouissances, et on a longuement acclamé l'*Hymne Monégasque* qui terminait le programme du concert.

Telle fut cette journée de fête qui marquera parmi les plus belles auxquelles il nous ait été donné d'assister en ce pays, fête au cours de laquelle la population monégasque et tous les habitants de la Principauté ont été heureux de manifester, une fois de plus, leurs sentiments de respectueux attachement à l'égard du Prince Albert I<sup>er</sup>.

L'attentat commis contre S. M. le Roi des Belges a soulevé, à Monaco, comme sur tout le littoral, la réprobation publique.

Aussitôt informé, S. Exc. M. le Gouverneur Général a transmis le télégramme suivant à M. Robyns de Schneidauer, chargé d'affaires honoraire, Consul général de la Principauté pour le Royaume de Belgique, à Bruxelles :

Veillez être, auprès du Ministère des Affaires Etrangères, l'interprète de l'émotion et de l'indignation profondes ressenties par le Gouvernement et la population Monégasques, à l'occasion de l'attentat contre Sa Majesté le Roi Léopold.

Comme nous l'avions annoncé, un service religieux de bout de l'an a été célébré, mercredi dernier, à 10 heures, en l'église de la Cathédrale, à la mémoire de M<sup>sr</sup> Theuret, évêque de Monaco. M<sup>sr</sup> Guyotte, vicaire capitulaire, officiait, et M<sup>sr</sup> Chapon, évêque de Nice, a donné l'absoute. S. Exc. M. le Gouverneur Général, M. le Maire de Monaco et beaucoup de fonctionnaires et de familles monégasques assistaient à cette cérémonie funèbre.

Le même jour, à 8 heures du matin, avait été dite, à la Cathédrale, la messe annuelle pour le repos de l'âme des membres défunts de l'Association amicale des Anciens Elèves des Frères des écoles chrétiennes. Le Bureau et de nombreux membres de cette association confraternelle étaient présents.

La saison théâtrale s'ouvrira ce soir au théâtre de Monte Carlo par la reprise du gracieux opéra-comique de M. André Messager, *Véronique*, dont les principaux rôles seront tenus par M<sup>mes</sup> Alice Bonheur, Chanberay, Léonie Laporte, MM. Albrethal, Poudrier, Lamy et Deloncle.

Le premier concert classique aura lieu après-demain jeudi, à 2 heures et demie, sous la direction de M. Léon Jehin. En voici le programme :

<i>Euryanthe</i> , ouverture.....	Weber.
<i>Symphonie héroïque</i> (n° 3).....	Beethoven.
<i>Les Barbares</i> , ouverture (1 <sup>re</sup> audition)....	Saint-Saëns.
<i>Le Roi Lear</i> , poème symphonique.....	Weingartner
(Première audition).	
<i>Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg</i> ...	Wagner.
(Fragments du 3 <sup>e</sup> acte).	
Prélude — Valse des Apprentis — Cortège des Maîtres Chanteurs — Choral — Reprise du Cortège.	

La saison comportera vingt-quatre concerts classiques, qui auront lieu : les jeudis 20, 27 novembre, 4, 11, 18 décembre, les mercredis 24, 31 décembre, les jeudis 8, 15, 22, 29 janvier, 5, 12, 19, 26 février, 5, 12 mars, mercredi 18 mars, les jeudis 26 mars, 2, 9, 16, 23, 30 avril.

Le produit des recettes étant affecté aux établissements de bienfaisance de la région, il n'y aura pas d'entrées de faveur.

Le prix des places est de trois francs par concert. L'abonnement pour six concerts consécutifs est de vingt francs. Toutes les places sont numérotées.

Les billets et les séries de six concerts seront délivrés au bureau de location qui sera ouvert la veille du concert et, le lendemain, jusqu'à l'heure du concert. Les séries seront rigoureusement personnelles.

Vendredi dernier, est décédé, à l'âge de 46 ans, M. Decaube, maréchal des logis chef à la compagnie des carabiniers. Excellent serviteur, ce brave sous-officier sera vivement regretté dans la Principauté, où il avait acquis, en même temps que l'estime de ses chefs, la sympathie de la population monégasque.

Les obsèques ont été célébrées dimanche matin, à 7 heures et demie. De la caserne de Saint-Roman, où a eu lieu la levée du corps, le funèbre cortège s'est dirigé vers l'église Saint-Charles où M. le curé Accica a dit la messe et donné l'absoute. Le convoi a pris ensuite la route du cimetière de Monaco. Le deuil était conduit par le frère et le jeune fils aîné du regretté Decaube, qui laisse une veuve et trois orphelins. Derrière la famille marchaient M. le chef d'escadron Belon, commandant des carabiniers, MM. de Capella et Messenger, lieutenants. De nombreuses autorités militaires et civiles avaient tenu à se joindre au convoi qui suivaient également, en outre des camarades du défunt et d'un piquet en armes de sa compagnie, des délégations des gardes d'honneur, des sapeurs-pompiers et de la police.

Au cimetière, M. le commandant Belon, dans une courte et touchante allocution, a retracé la carrière militaire du regretté maréchal des logis

chef, a rappelé ses mérites et lui a adressé un suprême adieu. L'assistance s'est ensuite retirée profondément émue par cette triste cérémonie.

On annonce que le nouveau service maritime rapide Nice-Monaco-Gênes de la *Hambourg-Amérika Line* commencera à fonctionner à partir du 15 décembre. Chaque lundi, mercredi et vendredi, départ de Gênes, via San-Remo, Monaco pour Nice ; les mardis, jeudis et samedis, de Nice pour Gênes ; dimanche, Gênes, Monaco et retour Gênes.

C'est le steamer *Cobra* qui sera affecté à ce service.

Dans ses audiences des 11, 13 et 14 novembre, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations ci-après :

Petit Charles-Auguste, né à Lunéville (Meurthe-et-Moselle), le 28 avril 1867, cocher, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Truchet François-Vincent, né à Saint-Antoine (Isère), le 4 avril 1866, charpentier, sans domicile fixe, dix jours de prison et 16 francs d'amende pour mendicité ;

Vacheresse Casimir, né à Paris, le 9 août 1852, garçon de café à Nice, seize jours de prison et 32 francs d'amende, même délit (récidive) ;

Desbiolles Xavier, né à Viry (Haute-Savoie), le 21 mars 1849, garçon de cuisine, demeurant à Nice, quarante-huit heures de prison, même délit ;

Planchon Charles-Albert, né à Rouen (Seine-Inférieure), le 14 juillet 1884, journalier à Nice, vingt jours de prison et 32 francs d'amende, même délit (récidive) ;

Chazelle Auguste, né à Reynac (Haute-Vienne), le 11 décembre 1862, pâtissier, sans domicile fixe, quarante-huit heures de prison, même délit ;

Gardenc Jean-Baptiste, né à Nice, le 6 septembre 1868, journalier, demeurant à Nice, dix jours de prison et 16 francs d'amende, même délit.

Les deux réunions d'automne sur l'hippodrome du Var ont obtenu la plus complète réussite. Le beau temps, le nombre de nos hôtes déjà arrivés sur le littoral, la quantité et la qualité des chevaux de premier ordre envoyés par les plus importantes écuries, ont contribué à ce succès dont tous les grands journaux de Paris se sont fait l'écho.

La Société des Courses, présidée avec le dévouement que l'on sait par M. Camille Blanc, a continué l'œuvre d'améliorations qu'elle a entreprise sur son hippodrome, achevant de lui donner ce cachet de coquetterie qui lui prête un caractère si particulier. Les aménagements du buffet, complètement terminés, permettent maintenant de servir sur le champ de courses des déjeuners qui seront certainement très suivis au grand meeting de janvier. On nous promet encore, dit le *Jockey*, d'autres améliorations pour cet hiver : la ville de Nice a commencé les travaux de prolongation de la promenade des Anglais jusqu'au champ de courses ; c'est là une grande entreprise, due à l'intelligente initiative du Maire de Nice. Si les travaux sont terminés à temps pour cet hiver, les fidèles de ces réunions y trouveront de très sérieux avantages. La Société des courses étudie également avec la Compagnie P.-L.-M. la création d'une station à la porte même de l'hippodrome.

Pour revenir au meeting, disons que nous avons reconnu dans l'assistance, l'élite de la haute société de Nice, de Monte Carlo et de Cannes, ainsi que beaucoup de sportmen connus qui étaient spécialement venus de Paris à cette occasion et qui étaient ravis de leur déplacement au pays du soleil.

Voici les résultats des deux journées :

Mercredi 12 novembre

PRIX DU VAR. — 1<sup>er</sup>, *Polacre*, à M. Lieux ; 2<sup>e</sup>, *Kilia*, à M<sup>me</sup> d'Algue ; 3<sup>e</sup>, *Sorcière II*, à M. Camille Blanc.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT. — 1<sup>er</sup>, *Walaska*, à M. Lieux.

GRAND CRITÉRIUM DU VAR. — 1<sup>er</sup>, *Alpha*, à M. Vanderbilt; 2<sup>e</sup>, *Amicus*, à M. Edmond Blanc; 3<sup>e</sup>, *Quos ego*, à M. Vanderbilt.

PRIX DU LITTORAL. — 1<sup>er</sup>, *Haliguen*, au vicomte d'Harcourt; 2<sup>e</sup>, *Doux-Pays*, à M. Caillault; 3<sup>e</sup>, *Parade*, à M. Vieil-Picard.

Vendredi 14 novembre

PRIX DE LA TURBIE. — 1<sup>er</sup>, *Edna*, à M. W.-K. Vanderbilt; 2<sup>e</sup>, *Jadis*, au vicomte d'Harcourt; 3<sup>e</sup>, *Sorcière II*, à M. Camille Blanc.

PRIX CARABACEL. — 1<sup>er</sup>, *Aiglon II*, à M. Camille Blanc; 2<sup>e</sup>, *Walaska*, à M. Lieux; 3<sup>e</sup>, *Quos ego*, à M. Vanderbilt.

GRAND PRIX. — 1<sup>er</sup>, *Kadikoï*, à M. Caillault; 2<sup>e</sup>, *Arkinglass*, à M. Lieux; 3<sup>e</sup>, *Pollion*, à M. Ch. Mills.

PRIX DE CLÔTURE. — 1<sup>er</sup>, *Mistouffe*, à M. Gadola; 2<sup>e</sup>, *Tapageur*, au vicomte d'Espous de Paul; 3<sup>e</sup>, *Serpent II*, au comte David de Beaugard.

Le retour du champ de courses a présenté le plus charmant coup d'œil, un grand nombre d'équipages et d'automobiles ayant ramené par la promenade des Anglais et la route de la Corniche l'assistance élégante du pesage, tandis que la foule reprenait les nombreux trains ou tramways électriques qui offrent maintenant les plus grandes facilités de communication entre le Var, Nice et les environs.

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES

### Service d'Hiver du 3 Novembre 1902

#### BUREAU DE MONACO

Avenue Saint-Martin

Ouvert au public tous les jours de 8 heures du matin à 9 heures du soir.

Les dimanches et jours fériés, les guichets postaux sont fermés à partir de midi.

#### LEVÉES DE LA BOÎTE

La Turbie, Saint-Jean, Cabbé-Roquebrune, Menton, 6 h. 45 matin.

Monte Carlo, 7 heures matin.

Monte Carlo, 8 h. 30 matin.

Cabbé-Roquebrune, Menton, 12 h. 35 soir.

Antibes, Nice, Beaulieu. Toute la ligne de Nice à Paris, et Paris, Etranger, Menton, Italie, Turbie, 2 h. 5 soir.

Monte Carlo, 2 h. 20 soir.

Monte Carlo, 4 h. 10 soir.

Nice à Marseille, Lyon à Paris, Cette à Bordeaux, Villefranche, 4 h. 35 soir.

Beaulieu, Saint-Jean, Nice, Marseille, Lyon, ligne de Nice à Paris, 9 h. 15 soir.

Toutes destinations, côtés France et Italie, 10 h. soir.

#### HEURES DES DISTRIBUTIONS AU GUICHET ET A DOMICILE APRÈS L'ARRIVÉE DES COURRIERS

Italie, Autriche, La Turbie, Menton, Cabbé-Roquebrune, Monte Carlo, Paris, Lyon, Marseille, Cannes, Nice, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, Etranger. Toute la ligne de Paris à Nice, 8 h. 50 matin.

Ligne de Lyon à Marseille. Nice, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, Monte Carlo, Italie, Autriche, 2 h. 50 soir.

Toute la ligne de Paris à Nice, Antibes, Nice, Saint-Jean, Etranger, Turbie, Cabbé-Roquebrune, Menton, 4 h. 30 soir.

#### SERVICE A PIED DE MONACO A MONTE CARLO et vice-versa

1<sup>er</sup> Départ, 7 heures mat.; retour à Monaco, 7 h. 55 mat.

2<sup>e</sup> Départ, 8 h. 30 mat.; retour à Monaco, 9 h. 25 mat.

3<sup>e</sup> Départ, 2 h. 30 soir.; retour à Monaco, 3 h. 25 soir.

4<sup>e</sup> Départ, 4 h. 20 soir.; retour à Monaco, 5 h. 15 soir.

Les chargements doivent être remis au guichet trente minutes avant l'heure de la levée de la boîte du Bureau.

La deuxième distribution est supprimée les dimanches et jours fériés, ainsi que la troisième levée des boîtes supplémentaires.

#### BUREAU DE MONTE CARLO

Avenue de Monte Carlo

Ouvert au public tous les jours de 8 heures du matin à 9 heures du soir pour les opérations postales, et jusqu'à minuit pour les opérations télégraphiques.

Les dimanches et jours fériés, les guichets postaux sont fermés à partir de midi.

#### HEURES DES LEVÉES DES DEUX BOÎTES DU BUREAU

Menton, Cabbé-Roquebrune, La Turbie, Nice, Saint-Jean, 6 h. 45 matin.

Menton, 12 h. 35 soir.

La Turbie, Beaulieu, Nice, Antibes, Nice à Marseille, Lyon, Paris rapide, France et Etranger (voie du Nord), ligne de Cette à Bordeaux, Grande-Bretagne et Amérique (voie de France), Cabbé-Roquebrune, Menton, Vintimille Gare, Vintimille à Gênes, correspondance pour l'Italie, l'Autriche, la Russie méridionale, la Roumanie, la Bulgarie, la Turquie et la voie de Brindisi, 2 heures soir.

Nice à Marseille, Cette à Bordeaux, France, Villefranche, Bavière, Alsace-Lorraine, Wurtemberg, 4 h. 25 soir.

Nice à Marseille, Marseille à Paris, Paris à Calais, France et Etranger, Beaulieu, Saint-Jean, Nice, Marseille et Lyon, 9 h. 10 soir.

Menton, Vintimille, Italie, Autriche, Russie méridionale Roumanie, Bulgarie, Turquie et correspondance pour la voie de Brindisi, 10 h. 5 soir.

Nice à Marseille, Marseille à Lyon, correspondance pour toute la France et l'Etranger (voie du Nord), 11 h. 35 soir.

#### HEURES DE LA DISTRIBUTION A DOMICILE

Marseille, Toulon, Draguignan, Cannes, Nice, Saint-Jean, Beaulieu, Monaco, La Turbie, Menton, Italie, Autriche, 9 heures matin.

Paris, Lyon, Valence, Avignon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nice, Villefranche-sur-Mer, Saint-Jean, Beaulieu, France et Etranger, 9 h. matin.

Ligne de Lyon à Marseille, Nice, Saint-Jean, Beaulieu, Monaco, Villefranche-sur-Mer, 2 h. 25 soir.

Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Paris à Marseille (rapide), Toulon, Cannes, Nice, Saint-Jean, La Turbie, Antibes, Monaco, France et Etranger Menton, Cabbé-Roquebrune, Italie, Autriche, 5 heures soir.

#### SERVICE A PIED DE MONTE CARLO A MONACO et vice-versa

##### Heures d'arrivée des courriers de Monaco

7 h. 25 matin, 8 h. 55 matin, 2 h. 45 soir, 4 h. 40 soir.

##### Heures de départ des courriers pour Monaco

7 h. 30 matin, 9 h. matin, 2 h. 50 soir, 4 h. 45 soir.

La levée des objets chargés et recommandés a lieu 30 minutes avant celle des boîtes du bureau.

La deuxième distribution est supprimée les dimanches et jours fériés, ainsi que la troisième levée des boîtes supplémentaires.

## MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**Le chauffage électrique des wagons de chemins de fer.** — *La Revue technique* signale un essai intéressant de chauffage électrique fait par la Compagnie de l'Ouest sur la ligne électrique des Invalides à Versailles, et dont le principe consiste à placer les chaufferettes électriques entre deux banquettes, de deux places chacune, de telle sorte que quatre voyageurs puissent se chauffer simultanément.

L'équipement comprend deux séries de chacune cinq chaufferettes, en cuivre jaune estampé, de 0<sup>m</sup>80 de longueur sur 0<sup>m</sup>14 de largeur, dimensions des chaufferettes à thermo-siphon. Elles sont placées directement sur le parquet de la voiture et la saillie qu'elles forment est rattrapée par le cadre en bois de 0<sup>m</sup>10 de large.

Chaque groupe de cinq chaufferettes est placé directement sur le courant de la ligne de 550 à 600 volts; chaque appareil marche donc à 110 volts environ aux bornes et consomme 1 ampère. La consommation totale de la voiture et de 1,100 watts. En supposant que 0 fr. 15 représente le prix du kilowatt, la dépense est de 0 fr. 165 à l'heure; on remarquera que chaque groupe peut chauffer 40 voyageurs; le courant peut du reste être interrompu lors du garage des voitures.

La dépense par journée de chauffage comparée aux deux systèmes généralement adoptés est tout en faveur du chauffage électrique. En effet pour une voiture à plateforme à courant central, tous frais compris, la dépense est de :

1<sup>o</sup> 4 fr. 70 avec les chaufferettes à eau remplacées de deux heures en deux heures;

2<sup>o</sup> 4 fr. 50 avec thermo-siphon;

3<sup>o</sup> 3 fr. avec chauffage électrique.

Soit une économie de 33 p. 100 tout en maintenant une température constante.

La température moyenne mesurée à la surface des chaufferettes est de 70° ou 75° pour une température extérieure de 0° ou 12°. Grâce à leur mode de construction et à un système de régulation automatique, cette température ne dépasse pas un maximum fixé d'avance.

## MARINE ET COLONIES

**Steamer à turbine.** — Le mouvement que nous avons récemment signalé en faveur de l'adoption des turbines à vapeur pour la navigation maritime, s'accroît rapidement. On vient de lancer à Dumbarton, en Angleterre, pour le service des voyageurs sur la Clyde, un nouveau paquebot à turbo-moteur qui présente de belles dimensions: c'est la *Queen Alexandra*, qui n'a pas moins de 82 mètres de long pour une largeur de 9<sup>m</sup>75. On n'a pas encore pu juger des qualités de ce bâtiment, mais l'exemple du *King Edward VII* est là pour donner bon espoir: il ne faut pas oublier en effet que ce bateau, avec ses dimensions et ses dispositions, n'aurait assurément pas dépassé une allure de 19,7 nœuds s'il avait été doté de machine à mouvements alternatifs, alors que, avec des turbines, il atteint sans peine 20,5 nœuds.

**Les constructions maritimes au Japon.** — On ne saurait trop admirer la rapidité des progrès du Japon, notamment en matière de navigation maritime. Non seulement les ports européens voient maintenant arriver périodiquement de beaux steamers battant pavillon japonais et qui offrent aux voyageurs confort et vitesse; non seulement l'Empire du Soleil Levant construit lui-même la plus grande partie des navires dont s'enrichit sa flotte commerciale; mais encore ses chantiers de construction navale commencent à travailler pour l'étranger.

C'est là un événement qui mérite d'être signalé. Il y a peu de temps les Américains mettaient en adjudication la construction d'un certain nombre de canonnières pour le service des Philippines, et, parmi quatre Compagnies japonaises qui soumissionnèrent, les chantiers d'Uraga obtinrent une commande de 5 de ces bateaux: on conviendra que c'est là quelque chose de caractéristique.

Voici, d'autre part, que nous recevons la nouvelle du lancement, sur les chantiers Kawasaki, à Kobe, d'un bateau de 700 tonneaux, le *Liu Hsing*, pour le compte du service des Douanes chinoises. Ce lancement a été un véritable événement, et le fait est qu'il serait curieux de voir les Japonais, qu'on a nommés les Anglais de l'Extrême-Orient, se lancer eux aussi dans l'industrie des constructions maritimes.

**Quelques vieux navires.** — En général, la durée d'un navire construit avec les meilleurs matériaux n'excède guère cent vingt ans, il y a cependant des exceptions et *Victory* en passe quelques-unes en revue.

C'est d'abord le *Victory* sur lequel Nelson avait mis son pavillon à la bataille de Trafalgar; ce navire avait été lancé en 1765; des sommes considérables ont d'ailleurs été dépensées pour sauver le vieux navire de la ruine. *True Love* de Hull est une barque de 248 tonnes construite à Philadelphie en 1748; après avoir navigué quelque années sous pavillon américain, elle fut achetée par un Anglais et convertie en baleinière. A quatre-vingt-dix-sept ans, elle voyageait encore dans l'océan Arctique, puis elle fut utilisée pendant quarante-quatre ans dans la Baltique pour le transport des bois. Elle a été démolie après une carrière de cent trente-neuf ans.

Le navire *Betsy Cains* est encore plus remarquable au point de vue de la longévité. La date exacte de son lancement n'est pas connue, mais on le trouve enregistré dès 1688 sous le nom de *Princesse Marie* et il eut l'honneur de transporter Guillaume d'Orange en Angleterre. Il fut utilisé pendant un certain temps comme yacht de plaisir par la reine Anne. Il finit dans un naufrage à Tynemouth en 1827, après avoir porté le pavillon anglais d'une façon ininterrompue pendant cent trente-neuf ans.

Un des contemporains du *Betsy Cains*, le *Three Sisters* prit part au siège de Londonderry en 1689; au commencement du siècle dernier, il avait atteint l'âge respectable de cent trente ans et voyageait encore sur la

mer d'Irlande. Le *Brotherey* qui servit au capitaine Cook dans nombre de ses voyages coula à la suite d'une collision dans le port de Hambourg après cent quarante ans de service. En novembre 1892, le navire danois *De Tree Sostrene* jeta l'ancre dans le port de Dundee : il avait été construit en 1772 à Rudkjøbing. Le *Succes* qui voyageait d'un port anglais à un autre avait été lancé en 1789 ; en 1895 il fit un voyage en Australie.

Parmi les navires à vapeur, il semble qu'aucun de ceux construits de 1815 à 1830 n'ait subsisté. Le plus ancien serait le navire à roues *Sir Charles Ogles* d'Halifax, construit à Dartmouth en 1830. Le vapeur anglais en fer le plus ancien serait le *Swift* de Cardiff, qui a actuellement soixante et onze ans et est encore en service actif.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 9 au 15 Novembre 1902

CANNES, b. <i>Deux-Amis</i> , fr., c. Castelli,	sable.
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	—
— b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
— b. <i>Indu</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moute,	—
MENTON, balancelle, <i>Emilia</i> , ital., c. Salvatore,	charbon.

Départs du 9 au 16 Novembre

CANNES, b. <i>Deux-Amis</i> , fr., c. Costelli,	sur lest.
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	—
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	—
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
GOLFE-JOUAN, b. <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Guibert,	—

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers du sieur **Fortuné GAUTIER**, tenant maison meublée à Monte Carlo, failli, dont les titres de créance ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se rendre en personne ou par fondé de pouvoirs, le 2 décembre prochain, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, et, en cas d'union, pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO  
N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX  
**VIOLETTE DE MONTE CARLO**  
MUGUET DE MAI  
BOUQUET MONTE CARLO  
EAU D'IRIS DE MONACO  
EAU DE COLOGNE

**FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR**  
EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES  
Poudre de Riz et Velouté  
SAVONS DE TOILETTE

**NESTOR MOEHR**  
PARFUMEUR-DISTILLATEUR  
Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)  
MONTE CARLO

**SABLE POUR CONSTRUCTIONS**  
rendu par wagons  
dans les gares du département

**NEGRIN L.**  
CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

A VENDRE

A MONTE CARLO, BOULEVARD DU NORD

(à proximité du Casino)

**MAISON MEUBLÉE** (susceptible d'être transformée en hôtel), comprenant :

*Au rez-de-chaussée* : terrasse, vestibule, bureau, salon, salle à manger, magasin, cuisine et 4 chambres.

*Au premier étage* : 11 chambres, cabinet de toilette et salle de bains.

*Au deuxième étage* : 11 chambres et cabinet de toilette.

*Au sous-sol* : Cuisine, pâtisserie, caves, lingerie, buanderie, chambres de domestique et petit jardin.

Eclairage électrique à tous les étages.

S'adresser à M. Croco, syndic de faillites à Monaco.

**LA « MUTUAL LIFE »**

Cie d'Assurances sur la Vie et de Rentes viagères

fondée à New-York en 1843

sous le contrôle du Gouvernement

LA PLUS RICHE ET LA PLUS IMPORTANTE DU MONDE ENTIER

RICHARD A. MC CURDY, Président

Direction Générale pour la France : 20, boulevard Montmartre, Paris

541 millions de bénéfices distribués aux Assurés

Garantie : 1 MILLIARD 828 MILLIONS

**Emmanuel TREGLIA**, seul agent général autorisé dans la Principauté

S'adresser rue Saïge ou 12 et 14, rue Caroline  
MONACO-CONDAMINE

ASSURANCES

Auguste CARLÈS

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

**L'ABELLE (Incendie)**

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

**LA FONCIÈRE**

La Cie Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

Compagnie d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature.

Assurances maritimes ; transports-valeurs.

Polices : Collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assurances des sapeurs-pompiers.

Polices spéciales individuelles contre les accidents de toute nature. Assurances vélocipédique et de chasse.

Assurances contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier.

Assurances des accidents causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécanique.

**LLOYD NÉERLANDAIS**

La plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs.

Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc.

Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Millo)

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa — Monte Carlo

TÉLÉPHONE

AMEUBLEMENTS & TENTURES

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets

RÉPARATIONS DE MEUBLES



Chaises d'Enfants (dernière création)

**EUGÈNE VÉRAN**

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S'-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

**LE MONITEUR DE LA MODE**  
paraissant tous les Samedis  
**20 PAGES GRAND FORMAT**  
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES  
CONTIENT :  
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX  
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE  
PLUS DE LITTÉRATURE  
PLUS DE RECETTES DE CUISINE  
PLUS DE RENSEIGNEMENTS  
QU'AUCUN AUTRE  
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs  
EDITION 2 : contenant une Gravure colorée et un Patron découpé dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> N<sup>os</sup>.  
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs  
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Imprimerie de Monaco — 1902.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Novembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
10	758. »	758.2	758.4	759.8	760. »	16.5	17. »	16.4	15.8	16. »	75	S.-E.	Beau, nuageux.		
11	761. »	760.8	760.2	760. »	760. »	16. »	17.5	16. »	15.5	15. »	74	Sud.	id.		
12	760.5	761.2	761. »	760.7	761. »	15. »	16.5	15.8	15.2	15.4	78	Nord.	id.		
13	761.5	762.1	762. »	761.6	762. »	15.2	17. »	16.2	16. »	15.2	75	Sud-Ouest.	id.		
14	762.8	763. »	762.7	762.3	763. »	15.8	16. »	15.7	15.8	14. »	80	Ouest.	id.		
15	762.4	763. »	763.2	762.5	762. »	15.5	15.6	15. »	15.1	13. »	80	Sud-Ouest.	id.		
16	760.5	760. »	760. »	758. »	757.5	15.8	16. »	15.7	15.6	13.2	78	Nord.	id.		
DATES						10	11	12	13	14	15	16			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima.	17.5	17.6	16.7	17.5	16. »	16.1	16.8	Pluie tombée : 00mm	
						Minima.	15.2	13.5	13. »	12.9	13.2	12.5	11.8		